

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE BUDGETS PRIMITIFS 2026



COMMUNE DE HAUTEFORT-SAINT AGNAN

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note accompagne les documents budgétaires et doit permettre à chacune et chacun d'appréhender au mieux cet important aspect de la vie communale. Elle sera également disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 doit être voté au plus tard le 30 avril 2026 par le conseil municipal et est transmis au représentant de l'état dans les 15 jours qui suivent son approbation. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune.

Ce budget a été établi par la commission 'finance et budget' qui s'est réunie les 07 et 13 avril 2026 avec la volonté et la nécessité :

- De maîtriser toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- Il ne fait pas appel à de nouveaux emprunts ;
- Il mobilise des subventions chaque fois que possible. Il est présenté avec la reprise des résultats 2025.

La commune compte 3 budgets différents :

1. Budget principal

Il retrace de nombreuses activités communales (administration, entretien des voiries et espaces publics, des bâtiments ...) financés essentiellement par les dotations de l'Etat qui sont régulièrement en baisse et les impôts locaux dont les taux seront revalorisés après des années de stabilité.

2. Budget activités économiques

Il retrace les activités commerciales et de logement de tourisme

3. Budget lotissement

Il gère l'acquisition et la vente de terrains communaux pour de nouvelles constructions.

Chaque budget respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL ET BUDGETAIRE
2. PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2026
3. PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
 - A – Les dépenses d'investissement
 - B – Les recettes d'investissement
4. PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
 - A – Les dépenses de fonctionnement
 - B – Les recettes de fonctionnement
 - C - Evolution des dotations de l'Etat de 2020 à 2026 perçues par la commune
 - D - Evolution des taxes directes locales perçues par la commune 2021-2026
5. ETAT DE LA DETTE
 - A – Les échéances 2025-2030
 - B – Evolution de la dette 2025-2030
 - C – Encours de la dette
6. LES BUDGETS ANNEXES
 - A – Budget activités économiques
 - B – budget lotissement
7. VUE SYNTHETIQUE DES BUDGETS 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

1. CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL ET BUDGETAIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL ET BUDGETAIRE

- ❖ Depuis 2020, la crise sanitaire, la crise économique, la hausse des taux d'intérêts et des coûts de l'énergie ainsi que les effets de la loi de finances 2025 avec ses nouveaux prélèvements sur les collectivités, ont multiplié les effets pesant sur l'épargne et maintenu le climat d'incertitude.
La préparation du budget 2026 est de nouveau marquée par une situation géopolitique exceptionnelle et qui entraîne des conséquences majeures pour les acteurs économiques et les collectivités locales. L'instabilité politique et la crise des finances publiques observées depuis l'été 2024 entraînent des conséquences sur l'économie française avec un coût de la dette qui progresse.
- ❖ L'encours de la dette des collectivités locales est de 212.7 milliards d'euros et l'épargne brute se situe à 41.9 milliards d'euros à l'issue de l'exercice 2024 selon la note de conjoncture de la Banque postale (sept.2025). La capacité de désendettement, toutes collectivités locales confondues, est donc de 5.1 années soit en-deçà du seuil d'alerte fixé à 12 ans.
- ❖ Les principales mesures du PLF (Projet de Loi de Finances) 2026 concernant les collectivités locales sont :
 - La hausse des cotisations patronales CNRACL : +12 points entre 2024 et 2028.
 - La stabilisation de la Dotation Globale de Fonctionnement (à périmètre constant).
- ❖ Cette année 2026 connaît à nouveau une augmentation des bases d'imposition. En effet, depuis la loi de finances pour 2018, le coefficient de revalorisation forfaitaires des valeurs locatives, (bases d'imposition) relève d'un calcul codifié à l'article 1518 bis du CGI et calculé sur la base des Indices des Prix à la Consommation harmonisé des mois de novembre N-1 et novembre N-2. Ainsi, pour 2026, l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé sur un an ressort à +0,8%;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

2. PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2026

DEPENSES INVESTISSEMENTS RESTES A REALISER 2025 :

➤ Muséographie : 41 500 €

➤ Flow vélo : 11 500 €

PETITS INVESTISSEMENTS 2026 :

Plantation d'arbres : 1 904 €, Protection incendie Les Brugeaux : 1 590 €, Reprise concession : 800 €.

Modernisation
éclairage
public

10 247,57 €

Réseaux de
voirie

10 000 €

MUSEO

8 500 €

Alimentation
électrique
plaine des jeux

5 430,90 €

OPAH

5 000 €

Remboursement capital des emprunts : 168 718,59 € ; Remboursement prêts relais : 127 000 €

Subventions à venir : RAR 176 050,55 € ; DSIL Microfolie 25 211,41 € ; DFTR WC 620,00 € ; FOND VERT EP 3 000,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

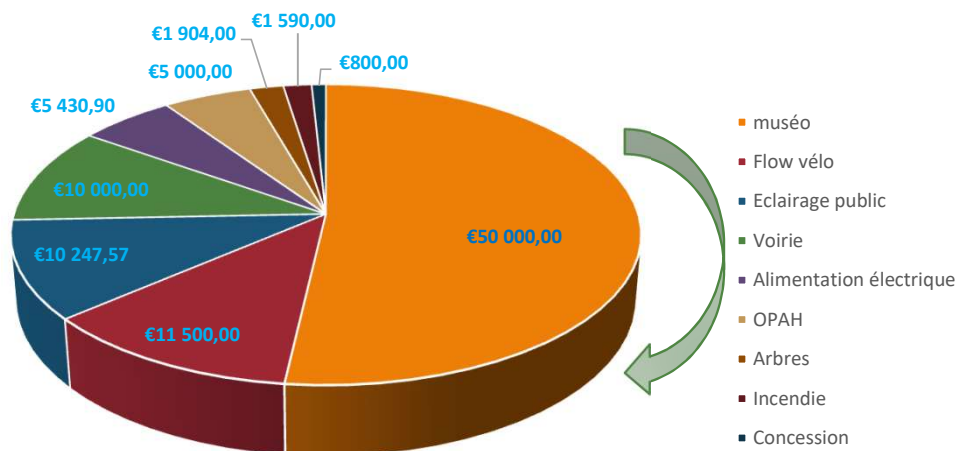
024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

Investissements 2026



Investissement	Montant TTC
Muséographie	50 000,00 €
Flow vélo	11 500,00 €
Eclairage public	10 247,57 €
Voirie	10 000,00 €
Alimentation électrique	5 430,90 €
OPAH	5 000,00 €
Arbres	1 904,00 €
Incendie	1 590,00 €
Concession	800,00 €
Total	96 472,47 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

3. PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

B – LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

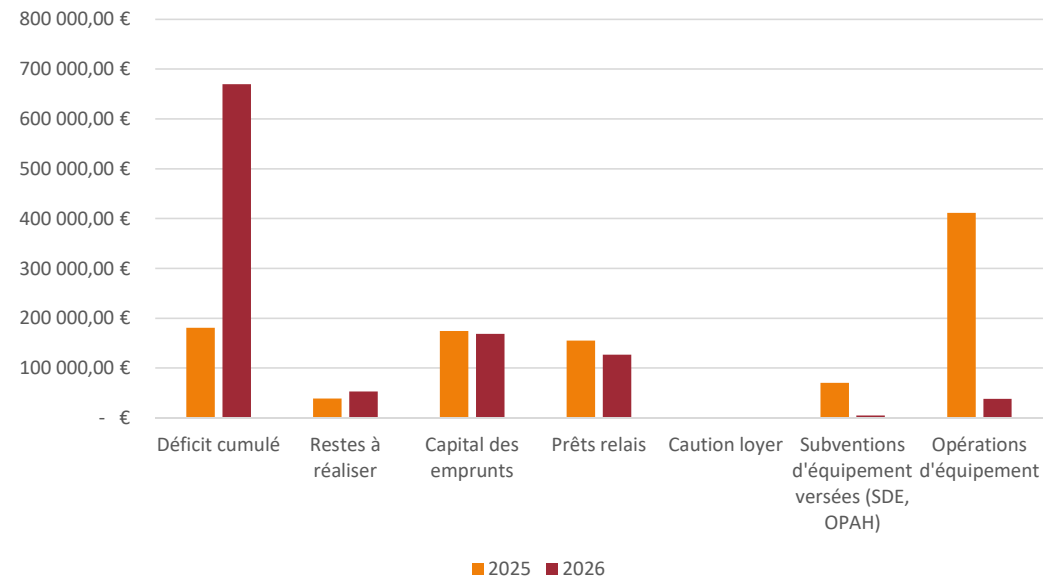
PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A – Les Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	2025	2026	Variation en €
001	Déficit cumulé	181 223,68 €	670 046,39 €	488 822,71 €
21	Restes à réaliser	39 043,63 €	53 000,00 €	13 956,37 €
1641	Capital des emprunts	175 000,00 €	168 718,59 €	- 6 281,41 €
1641	Prêts relais	155 469,00 €	127 000,00 €	- 28 469,00 €
165	Caution loyer	1 500,00 €	1 500,00 €	- €
2041120	Subventions d'équipement versées (SDE, OPAH)	70 348,45 €	5 000,00 €	- 65 348,45 €
20 et 21	Opérations d'équipement	411 779,75 €	38 472,47 €	- 373 307,28 €
TOTAUX		1 034 364,51 €	1 063 737,45 €	29 372,94 €

Le volume des investissements 2026 est en légèrement hausse mais le déficit cumulé de 670 046,39 € qui représente le résultat de clôture de la section investissement de 2025, ne permet pas de prévoir des opérations d'équipements en 2026.

Evolution 2025 - 2026



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

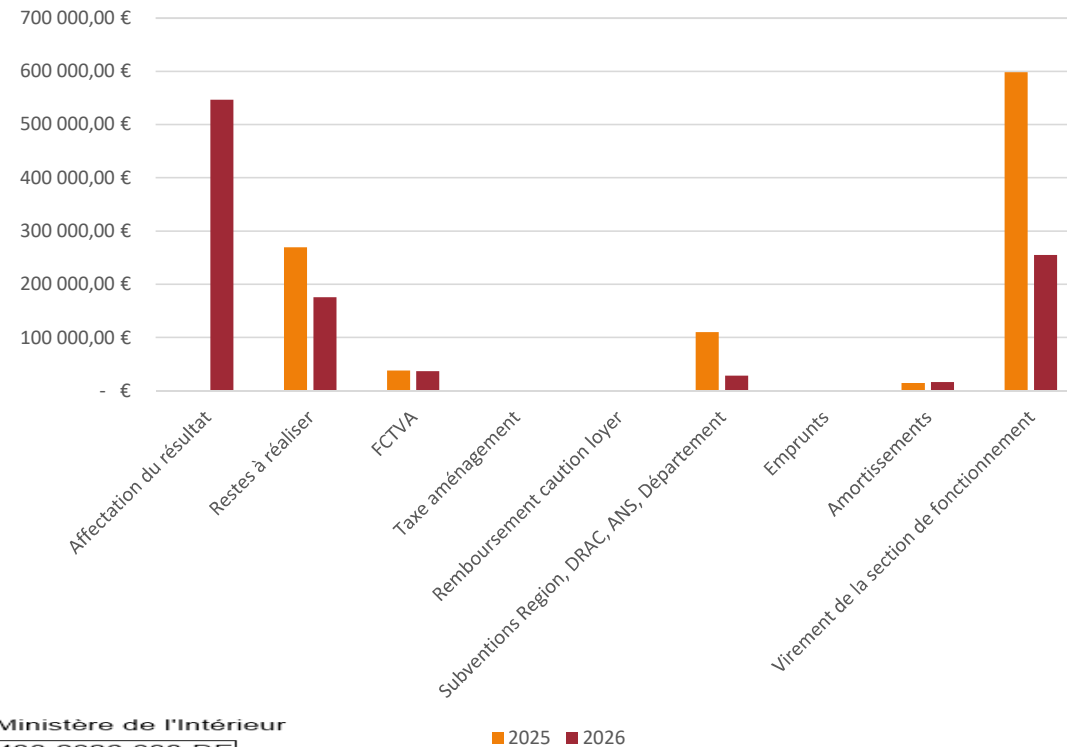
PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

B – Les Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	2025	2026	Variation en €
1068	Affectation du résultat	- €	546 995,84 €	546 995,84 €
13	Restes à réaliser	269 687,50 €	176 050,55 €	- 93 636,95 €
10222	FCTVA	38 000,00 €	37 000,00 €	- 1 000,00 €
10226	Taxe aménagement	1 800,00 €	1 500,00 €	- 300,00 €
1065	Remboursement caution loyer	1 500,00 €	1 500,00 €	- €
13	Subventions Region, DRAC, ANS, Département	110 183,00 €	28 831,41 €	- 81 351,59 €
1641	Emprunts	- €	- €	- €
28	Amortissements	14 681,81 €	16 710,00 €	2 028,19 €
021	Virement de la section de fonctionnement	598 512,20 €	255 149,65 €	- 343 362,55 €
	TOTAUX	1 034 364,51 €	1 063 737,45 €	29 372,94 €

Les recettes proviennent essentiellement du virement de la section de fonctionnement et des subventions à venir. Il faut également absorber le résultat définitif de la section d'investissement 2025 soit un déficit de 546 995,84 €.

Evolution 2025 - 2026



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

■ 2025 ■ 2026

4. PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

-
- A – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
 - B – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT
 - C - EVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ETAT 2020 - 2026
 - D – EVOLUTION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021 - 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – Les dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2025	2026	Variation
011	Charges à caractère général	370 240,27 €	384 825,95 €	14 585,68 €
012	Charges de personnel	421 806,64 €	422 166,28 €	359,64 €
65	Autres ch de gestion courante	230 446,53 €	210 585,18 €	- 19 861,35 €
66111	Intérêts	60 000,00 €	44 000,00 €	- 16 000,00 €
6817	Prov dépréciation actifs circulants	1 000,00 €	1 000,00 €	- €
67	Charges exceptionnelles (673)	2 000,00 €	24 216,00 €	22 216,00 €
014	Atténuation de produits	39 248,00 €	39 248,00 €	- €
023	Virement à la section d'investissement	598 512,20 €	255 149,65 €	- 343 362,55 €
6811	amortissement immobilisations	14 681,81 €	16 710,00 €	2 028,19 €
TOTAUX		1 737 935,45 €	1 397 901,06 €	- 340 034,39 €

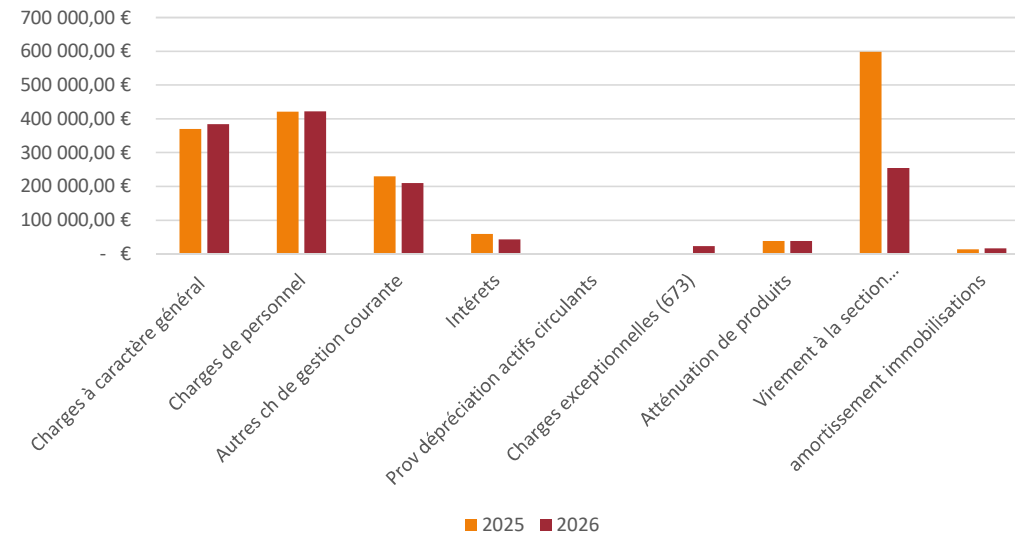
Le chapitre 011 est en légère hausse suite aux augmentations tarifaires des énergies et des programmations d'entretien des bâtiments communaux et du matériel technique.

Les charges de personnel devraient se maintenir malgré l'augmentation de la CNRACL et la mise en place de la mutuelle.

Le montant des dépenses réelles 2026 est en forte baisse par rapport à 2025 suite à la capacité de ne pouvoir virer en 2026 à la section d'investissement que 255 149,65 € contre 598 512,20 € en 2025 et ce à cause des déficits d'investissement des années antérieures.

Le reste du volume budgétaire s'inscrit globalement en stabilité malgré un contexte très contraint tout en continuant de rationaliser les moyens publics.

Evolution 2025 - 2026



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – Les dépenses réelles de fonctionnement

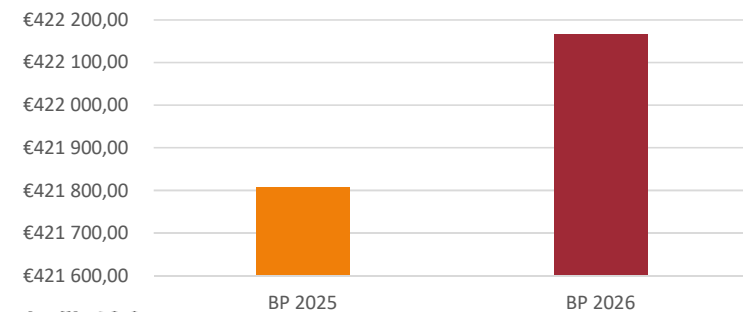
Le niveau prévisionnel de la masse salariale s'élève à 422 166,28 € au BP 2026 contre 421 806,64 € soit une quasi-stabilité.

Les prévisions tiennent compte :

- Du glissement vieillesse technicité annuel
- De la hausse de 3 points de la CNRACL (Taux 2026 : 37,65 % - évolution jusqu'en 2028 pour atteindre le taux 43,65 %) décret n°2025-86 du 30/01/2025
- De la mise en place obligatoire de la mutuelle au 01/01/2026
- De l'évolution du régime indemnitaire RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'expertise et de l'Engagement Professionnel)
- Des absences maladies ordinaires
- Des contrats CDD pour accroissement temporaire d'activité

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026
012	Charges de personnel	421 806,64 €	422 166,28 €

Evolution charges de personnel



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

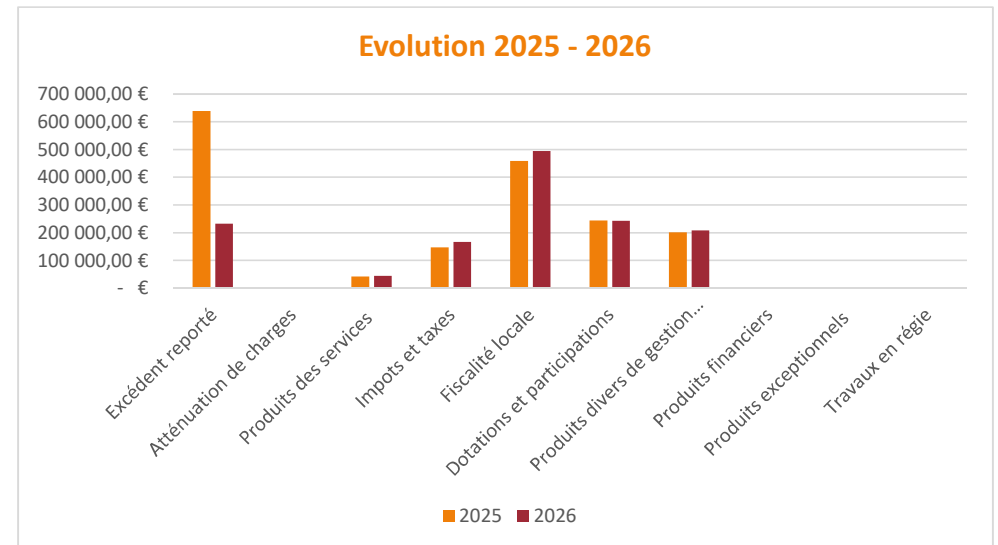
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

B – Les recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2025	2026	Variation
002	Excédent reporté	639 272,45 €	233 483,56 €	- 405 788,89 €
013	Atténuation de charges	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
70	Produits des services	42 750,00 €	44 650,00 €	1 900,00 €
73	Impôts et taxes	148 000,00 €	168 000,00 €	20 000,00 €
731	Fiscalité locale	458 728,00 €	495 283,50 €	36 555,50 €
74	Dotations et participations	244 661,00 €	243 034,00 €	- 1 627,00 €
75	Produits divers de gestion courante	202 474,00 €	209 400,00 €	6 926,00 €
76	Produits financiers	50,00 €	50,00 €	- €
77	Produits exceptionnels	1 000,00 €	1 000,00 €	- €
78	Travaux en régie	1 000,00 €	1 000,00 €	- €
TOTAUX		1 737 935,45 €	1 397 901,06 €	- 340 034,39 €



Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

Les impôts et taxes : la fiscalité est regroupée aux chapitres 73 et 731. La progression ainsi obtenue est appréhendée au regard d'évolutions différenciées : augmentation des bases et des taux d'imposition.

D'un coté, le niveau des impôts locaux progresse par revalorisation des taux communaux et des bases.

De l'autre coté, il est intégré une nouvelle diminution prévisionnelle de la taxe additionnelle sur les droits de mutation (DMTO). Il apparaît difficile de la quantifier car celle-ci est assise sur le marché de l'immobilier.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

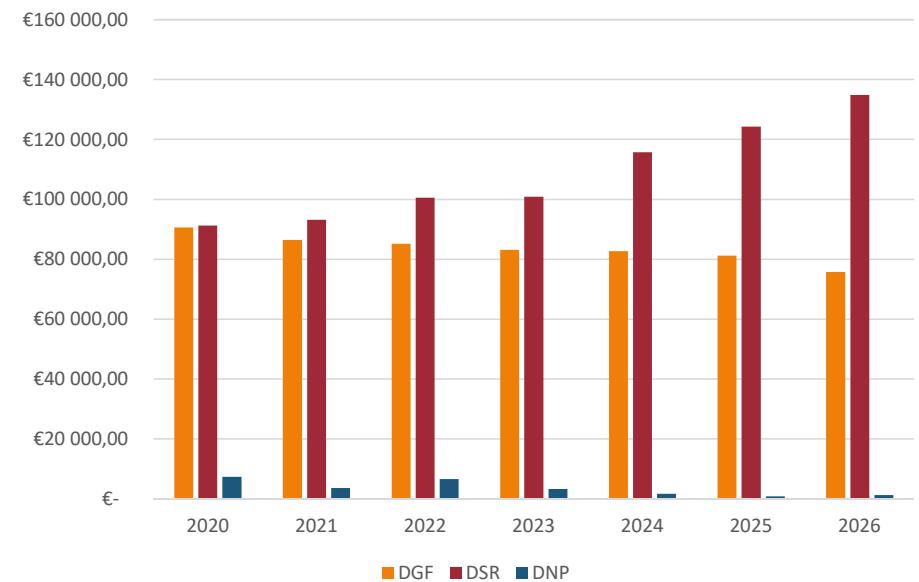
Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

C - Evolution des dotations de l'Etat de 2020 à 2026 perçues par la commune

Dotation	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
DGF	90 649,00 €	86 518,00 €	85 224,00 €	83 218,00 €	82 786,00 €	81 299,00 €	75 817,00 €
DSR	91 285,00 €	93 203,00 €	100 608,00 €	100 890,00 €	115 765,00 €	124 366,00 €	134 857,00 €
DNP	7 430,00 €	3 715,00 €	6 664,00 €	3 332,00 €	1 791,00 €	896,00 €	1 317,00 €
TOTAL	189 364,00 €	183 436,00 €	192 496,00 €	187 440,00 €	200 342,00 €	206 561,00 €	211 991,00 €

- ◆ DGF : Dotation Global de Fonctionnement
- ◆ DSR : Dotation Solidarité Rurale
- ◆ DNP : Dotation Nationale de Péréquation



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

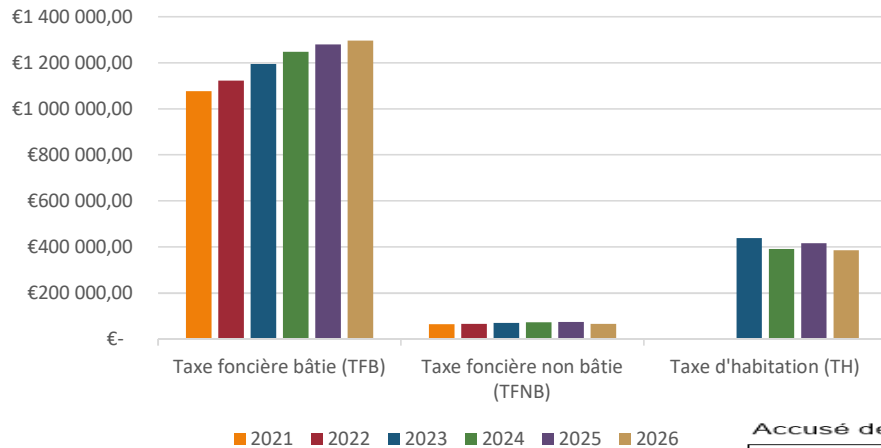
Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

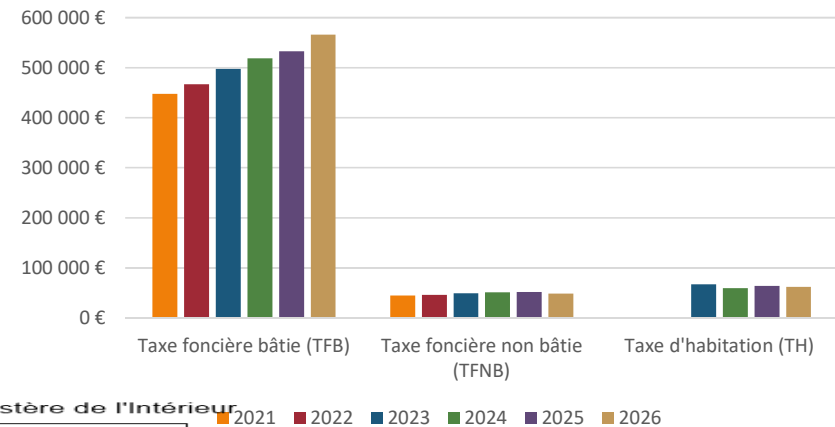
D - Evolution des taxes directes locales perçues par la commune 2021-2026

	2021			2022			2023			2024			2025			2026		
	Base	Taux %	Produits	Base	Taux %	Produits	Base	Taux %	Produits	Base	Taux %	Produits	Base	Taux %	Produits	Base	Taux %	Produits
Taxe foncière bâtie (TFB)	1 077 000,00 €	41,6	448 032 €	1 123 000,00 €	41,6	467 168 €	1 196 000,00 €	41,6	497 536 €	1 248 000,00 €	41,6	519 168 €	1 281 000,00 €	41,6	532 896 €	1 297 000,00 €	43,68	566 529,60 €
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	64 100,00 €	70,77	45 364 €	65 400,00 €	70,77	46 284 €	70 200,00 €	70,77	49 681 €	72 800,00 €	70,77	51 521 €	73 800,00 €	70,77	52 228 €	65 800,00 €	74,31	48 895,98 €
Taxe d'habitation (TH)	- €	0	- €	- €	0	- €	438 315,00 €	15,35	67 281 €	391 600,00 €	15,35	60 111 €	416 700,00 €	15,35	63 963 €	386 300,00 €	16,12	62 271,56 €
TOTAL			493 396 €	TOTAL		513 452 €	TOTAL		614 498 €	TOTAL		630 800 €	TOTAL		649 087 €	TOTAL		677 687,00 €

Evolution des bases



Evolution des produits



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

5. ETAT DE LA DETTE

A – LES ÉCHÉANCES 2024 – 2030

B – EVOLUTION DE LA DETTE 2024 - 2030

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

ETAT DE LA DETTE

A – Les échéances 2025 à 2030

Libellé de l'emprunt	2025	2026	2027	2028	2029	2030
GENDARMERIE	16 393,46 €	15 909,64 €	15 425,82 €	14 942,00 €	14 458,18 €	13 974,36 €
GENDARMERIE 2EME TRANCHE	34 634,22 €	33 805,47 €	35 072,56 €	34 026,07 €	32 979,56 €	31 933,07 €
TX MAIRIE MAISON SCE PUBLIC	32 444,52 €	32 429,96 €	32 414,87 €	32 402,49 €		
AMENAGT EXTERIEUR MAIRIE	6 647,58 €	6 412,18 €	6 176,78 €	5 941,38 €	5 705,98 €	1 389,71 €
FINIT JUMENTERIE MAIRIE	10 959,46 €	10 557,52 €	10 155,80 €	9 753,64 €	9 351,70 €	2 275,12 €
TRAVAUX ANCIENNE GENDARMERIE	2 692,93 €					
TRAVAUX VOIRIE COLAS	4 195,66 €					
VOIRIE ET TRAVAUX COMM	8 746,92 €	8 747,01 €				
AMENAGEMENT BD RUE BERTRAN DE BORN	15 788,54 €	15 228,78 €	14 669,03 €	14 109,28 €	13 549,54 €	12 989,78 €
AMENAGEMENT B BORN ET N RAMBOURG	3 721,99 €	3 721,99 €	3 722,03 €			
RUE B DE BORN ET N RAMBOURG	2 713,20 €	2 713,26 €				
TX VOIRIE CIMETIERE ET SEMOIR	8 789,00 €	8 789,00 €	8 789,00 €	6 591,99 €		
ACQUISITION TRACTEUR VALTRA VOIRIE	12 880,60 €	12 725,20 €	12 569,79 €	12 414,38 €	12 258,97 €	12 103,56 €
TX AMENAGT BOURG DR 62 RUE MAIGRET	27 069,92 €	27 069,92 €	27 069,92 €	27 069,92 €	27 069,92 €	27 069,92 €
RENOVATION AILE EST HOTEL DIEU	18 256,97 €	14 793,09 €	14 743,22 €	14 535,84 €	14 325,93 €	14 113,51 €
COURT TERME SUBVENTION HOTEL DIEU	116 190,00 €					
CHAUFFERIE BIOMASSE	3 130,08 €	3 130,08 €	3 130,08 €	3 130,08 €	3 130,08 €	3 130,08 €
COURT TERME CHAUFFERIE	67 259,79 €	56 898,97 €				
AIRE DE JEUX STADE BASTARD	8 843,28 €	8 843,28 €	8 843,28 €	8 843,28 €	8 843,28 €	8 843,28 €
COURT TERME AIRE DE JEUX	26 106,92 €	72 370,30 €				
TOTAL DES ECHEANCES	427 465,04 €	334 145,65 €	192 782,18 €	183 760,35 €	141 673,14 €	127 822,39 €

On note des échéances élevées en 2025 et 2026 suite à la mobilisation d'emprunts nouveaux et de prêts à court terme contractés en 2024 pour les investissements (chaufferie biomasse et aire de jeux).

Ces courts termes doivent être remboursés en intégralité en 2026 ce qui permettra dès 2027 d'avoir de nouvelles opportunités d'investissement sans avoir recours à d'emprunt supplémentaire.

On remarque également que plusieurs emprunts arrivent rapidement à échéance sur les années à venir.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

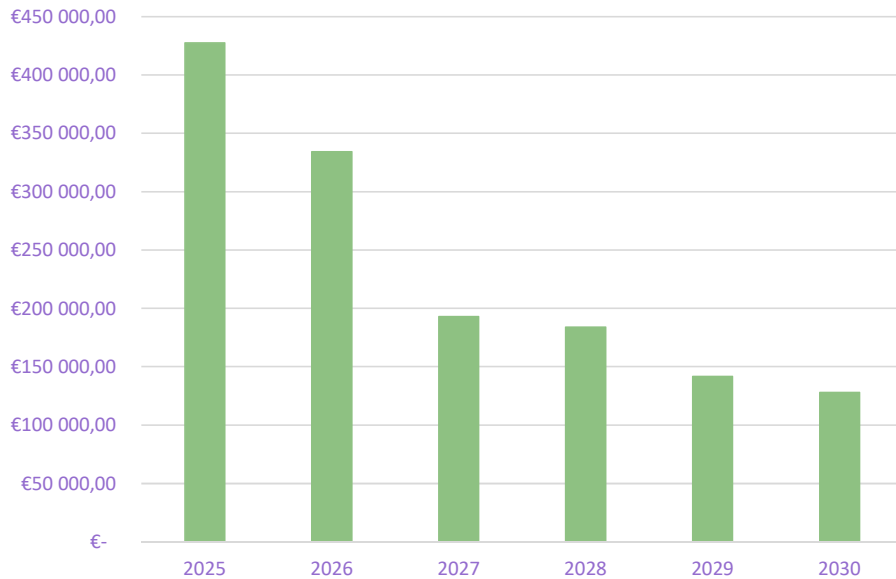
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

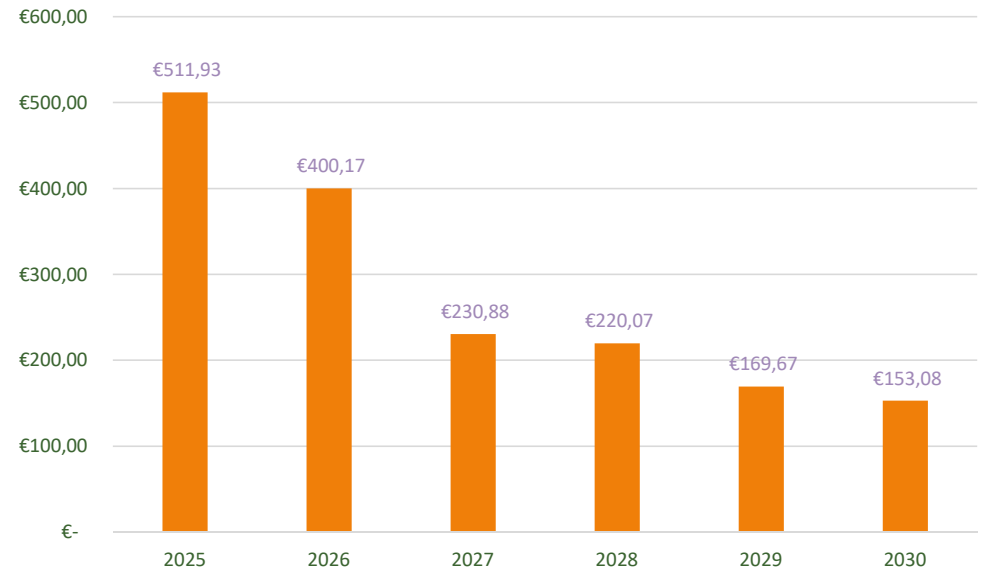
ETAT DE LA DETTE

B – Evolution de la dette 2025 - 2030

Par annuité



Par an et par habitant (base INSEE 2024 – 835 hbts)



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

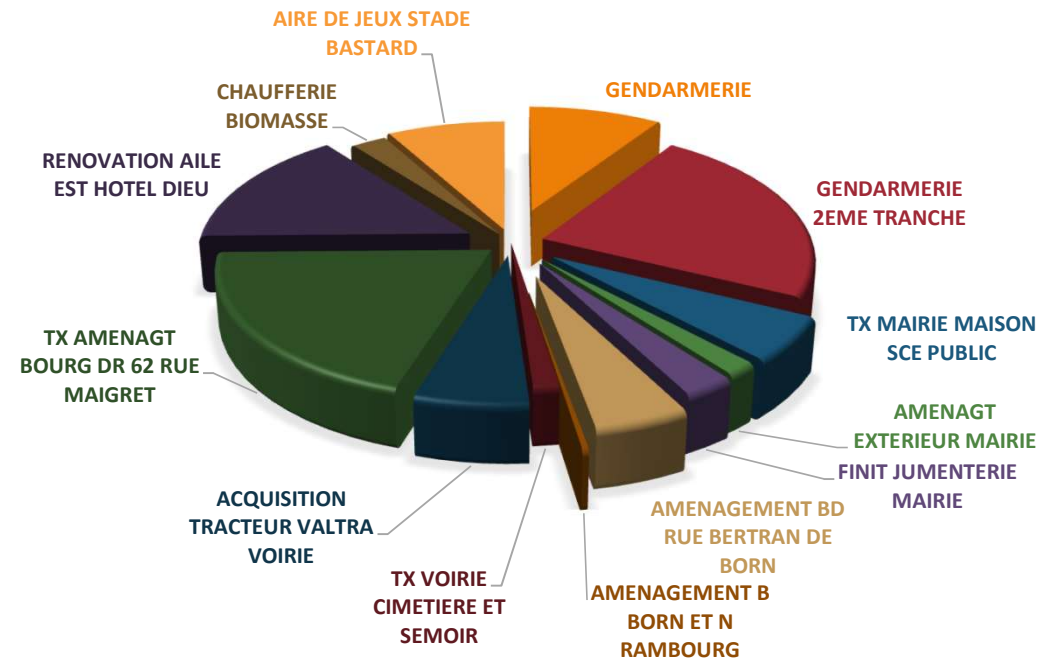
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

ETAT DE LA DETTE

C – Encours de la dette

Libellé de l'emprunt	Capital restant dû au 31/12/2026	Par Habitants
GENDARMERIE	99 642,83 €	119,33 €
GENDARMERIE 2EME TRANCHE	250 000,00 €	299,40 €
TX MAIRIE MAISON SCE PUBLIC	61 296,83 €	73,41 €
AMENAGT EXTERIEUR MAIRIE	17 875,00 €	21,41 €
FINIT JUMENTERIE MAIRIE	29 250,00 €	35,03 €
AMENAGEMENT BD RUE BERTRAN DE BORN	53 125,00 €	63,62 €
AMENAGEMENT B BORN ET N RAMBOURG	3 562,09 €	4,27 €
TX VOIRIE CIMETIERE ET SEMOIR	14 809,87 €	17,74 €
ACQUISITION TRACTEUR VALTRA VOIRIE	64 753,46 €	77,55 €
TX AMENAGT BOURG DR 62 RUE MAIGRET	215 184,67 €	257,71 €
RENOVATION AILE EST HOTEL DIEU	161 415,07 €	193,31 €
CHAUFFERIE BIOMASSE	25 368,00 €	30,38 €
AIRE DE JEUX STADE BASTARD	87 109,90 €	104,32 €
TOTAL DES ECHEANCES	1 083 392,72 €	1 297,48 €



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

6.LES BUDGETS ANNEXES

A – BUDGET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

B – BUDGET LOTISSEMENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

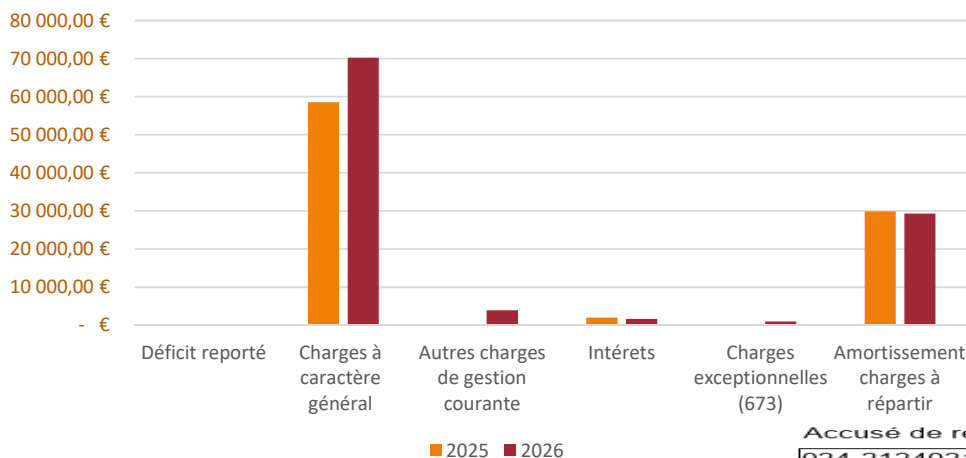
Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

LES BUDGETS ANNEXES

A – Budget d'activités économiques

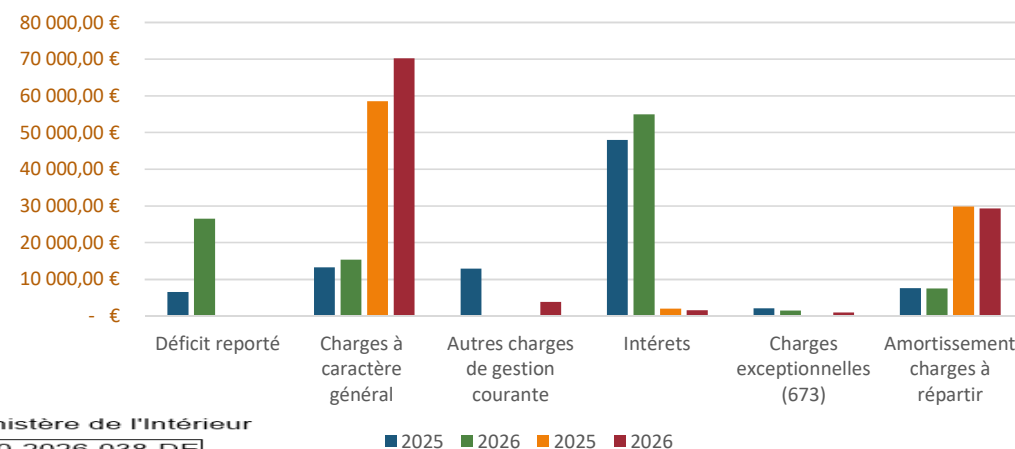
Section de fonctionnement dépenses

		2025	2026
002	Déficit reporté		- €
011	Charges à caractère général	58 566,42 €	70 239,60 €
65	Autres charges de gestion courante	150,00 €	3 898,10 €
66	Intérêts	2 019,06 €	1 622,46 €
67	Charges exceptionnelles (673)		1 000,00 €
68	Amortissement charges à répartir	29 892,56 €	29 326,75 €
TOTAL		90 628,04 €	106 086,91 €



Section de fonctionnement recettes

		2025	2026
002	Excédent reporté	6 585,08 €	26 601,19 €
70	Produits	13 300,00 €	15 400,00 €
74	Dotation Commune	13 000,00 €	- €
75	Produits divers de gestion courante	48 000,00 €	55 037,72 €
76	Produits financiers	2 140,64 €	1 520,00 €
77	Amortissement subventions	7 602,32 €	7 528,00 €
TOTAL		90 628,04 €	106 086,91 €



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

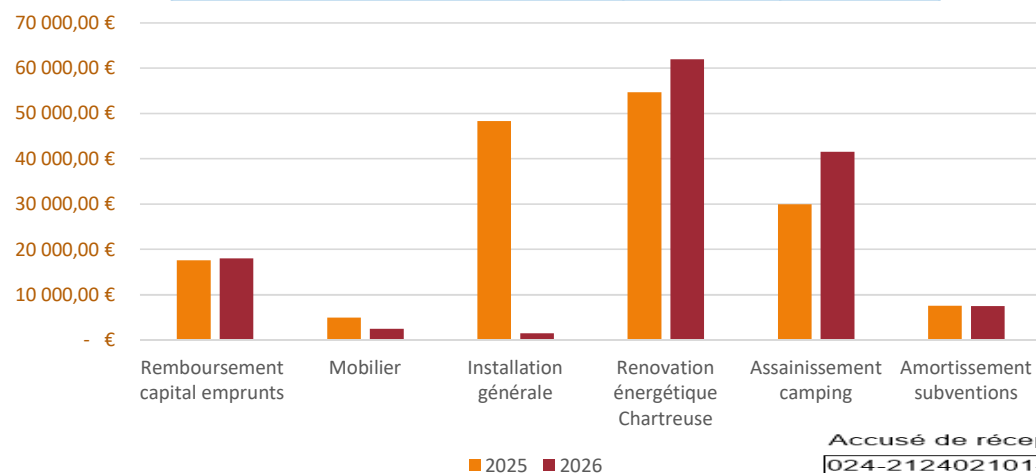
Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

LES BUDGETS ANNEXES

A – Budget d'activités économiques

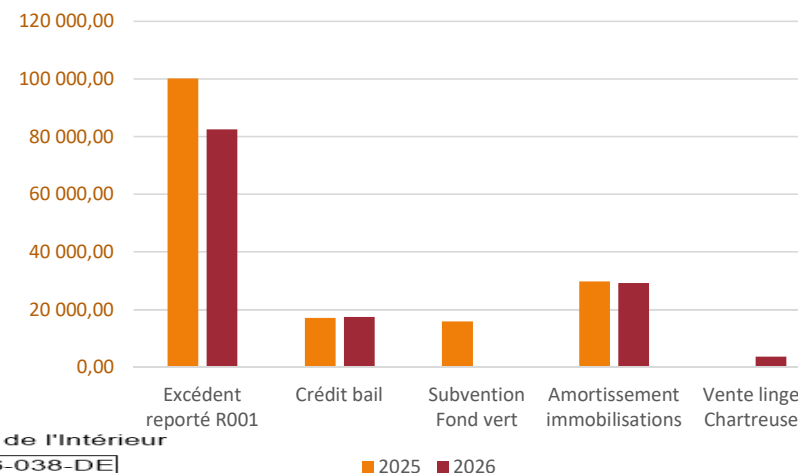
Section d'investissement dépenses

		2025	2026
16	Remboursement capital emprunts	17 636,22 €	18 032,82 €
2184	Mobilier	5 000,00 €	2 500,00 €
2135	Installation générale	48 386,71 €	1 536,00 €
2188	Renovation énergétique Chartreuse	54 690,10 €	61 974,39 €
2135	Assainissement camping	30 000,00 €	41 604,00 €
1391	Amortissement subventions	7 602,32 €	7 528,00 €
TOTAL		163 315,35 €	133 175,21 €



Section d'investissement recettes

		2025	2026
001	Excédent reporté R001	100 238,15 €	82 529,31 €
16	Crédit bail	17 184,64 €	17 571,05 €
13	Subvention Fond vert	16 000,00 €	- €
28	Amortissement immobilisations	29 892,56 €	29 326,75 €
21	Vente linge Chartreuse		3 748,10 €
TOTAL		163 315,35 €	133 175,21 €



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

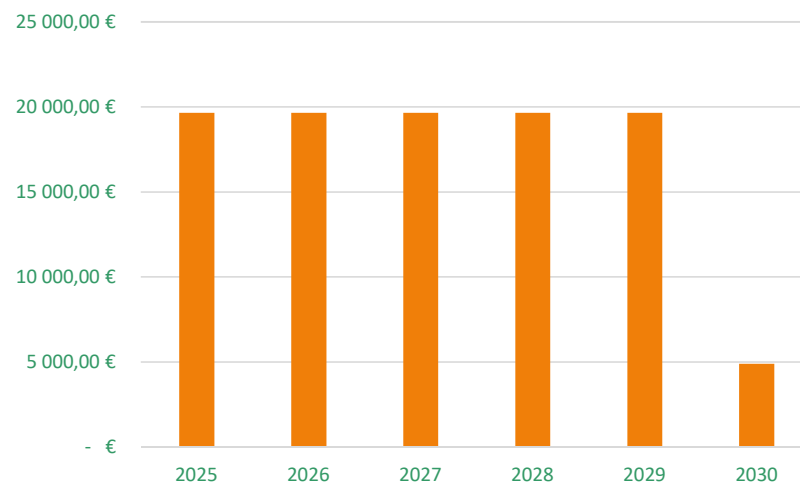
Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

LES BUDGETS ANNEXES

A – Budget d'activités économiques

Le Crédit Bail

Libellé de l'emprunt	2025	2026	2027	2028	2029	2030
AMENAGEMENT EPICERIE SNACK	19 655,28	19 655,28	19 655,28	19 655,28	19 655,28	4 913,55
Total des échéances	19 655,28	19 655,28	19 655,28	19 655,28	19 655,28	4 913,55



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

LES BUDGETS ANNEXES

B – Budget Lotissement

Dépenses		Recettes	
002 Déficit reporté	0,00	002 Excédent reporté	0,00
6015 Achat terrain	0,00	013 Atténuation de charges	
6045 frais d'études	5 000,00	70 Produits	
605 travaux	0,00	71 Production stockée	
66111 Intérêts	0,00	72 Travaux en régie	
66112 ICNE (N-N-1)	0,00	74718 REMBOURST	
67 Charges exceptionnelles (673)		75822 Prise en charge déficit BA par BP	18 625,00
014 Atténuation de produits		75 Produits divers de gestion courante	0,00
022 Dépenses imprévues		76 Produits financiers	0,00
total opérations réelles	5 000,00	7788 Produits exceptionnels	
023 Virement à la section d'investissement	18 625,00	total opérations réelles	18 625,00
042 transfert entre sections	0,00	042 transfert entre sections	5 000,00
668		71355 Variation terrains aménagés	5 000,00
6811 amortissement immobilisations		777 amortissement subventions	0,00
68 amortissement charges à répartir	0,00	78 reprise provisions budgétaires	
68 amortissement provisions budgétaires		79 transfert de charges	
043 opération d'ordre fonctionnement		043 opération d'ordre fonctionnement	
total opérations d'ordre	18 625,00	total opérations d'ordre	5 000,00
Total de la section	23 625,00	Total de la section	23 625,00

La Section de fonctionnement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

LES BUDGETS ANNEXES

B – Budget Lotissement

Dépenses		Recettes	
Reprise des résultats			
Déficit cumulé D001	13 625,00	Excédent reporté R001	0,00
		Affectation du résultat	0,00
Restes à réaliser	0,00	Restes à réaliser	0,00
Sous total	13 625,00	Sous total	0,00

La Section de d'Investissement

040	transfert entre sections	5 000,00	040	transfert entre sections	0,00
				amortissement	
	3351 Stocks de terrain en cours	0,00		28 immobilisations	0,00
	3354 Stock d'études en cours	0,00		15 provisions budgétaires	
	3355 Stock de travaux encours	5 000,00		481 amort. charges à répartir	
041	opérations patrimoniales		041	opérations patrimoniales	
total opérations d'ordre		5 000,00	total opérations d'ordre		0,00
			total recettes section invest.		0,00
			021	Virement de la section de fonctionnement	18 625,00
total dépenses investissement		18 625,00	total recettes investissement		18 625,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

VUE SYNTHETIQUE DES BUDGETS

2025	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget Principal	1 737 935,45 €	1 034 364,51 €
Budget Activités économiques	90 628,04 €	163 315,35 €
Budget Lotissement	23 625,00 €	18 625,00 €
TOTAUX	1 852 188,49 €	1 216 304,86 €
	3 068 493,35 €	

2026	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget Principal	1 397 901,06 €	1 063 737,45 €
Budget Activités économiques	106 086,91 €	133 175,21 €
Budget Lotissement	23 625,00 €	18 625,00 €
TOTAUX	1 527 612,97 €	1 215 537,66 €
	2 743 150,63 €	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026